

CONTIENT DES INFORMATIONS NUMÉRIQUES NON PUBLIQUES  
AUTORITÉ JUDICIAIRE DU MAINE

\_\_\_\_\_ Requéran  
C. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Défendeur  
\_\_\_\_\_ Adresse  
\_\_\_\_\_

TRIBUNAL DE DISTRICT  
Lieu (ville) : \_\_\_\_\_  
No. de dossier : \_\_\_\_\_

**ASSIGNATION**  
M. R. Civ. P. 80D(b)

Le Requéran a entamé une procédure pour entrée par effraction et détention à votre rencontre devant le tribunal de district, qui tient des sessions à (adresse) \_\_\_\_\_, dans la ville de \_\_\_\_\_, Comté de \_\_\_\_\_, le Maine par lequel le Requéran cherche à obtenir la possession des biens immobiliers ou personnels suivants :

Si vous souhaitez vous opposer à cette action, vous ou votre avocat devez vous présenter au Tribunal de district le (mm/jj/aaaa) \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  matin  après-midi.  
L'adresse du tribunal est la suivante :

Nom et adresse du tribunal :

Si vous prétendez que vous êtes propriétaire de la propriété, ou qu'une personne autre que le requérant est propriétaire de la propriété et que vous la possédez ou l'occupez avec la permission du propriétaire, vous ou votre avocat **DEVEZ ENVOYER UNE RÉPONSE ÉCRITE** l'indiquant au tribunal à l'adresse ci-dessus avant la date et l'heure indiquées ci-dessus. Vous devez transmettre une copie de la réponse au Requéran. Les règles du tribunal peuvent être consultées sur le site [www.courts.maine.gov](http://www.courts.maine.gov).

Le tribunal offre aux parties la possibilité de s'impliquer personnellement dans la résolution des litiges par le biais du processus de médiation. Vous pouvez avoir recours à la médiation avant votre audience. Si vous souhaitez demander une médiation, veuillez contacter le greffier à l'avance afin de déterminer si un médiateur sera disponible ou s'il est possible de prendre des dispositions à la date de l'audience.

**AVERTISSEMENT IMPORTANT : Si vous ne vous présentez pas au tribunal à l'heure indiquée ci-dessus, un jugement par défaut peut être rendu contre vous en votre absence, donnant la possession de la propriété au requérant.** Si vous avez l'intention de vous opposer à cette action, ne manquez pas de vous présenter aux date et heure indiquées.

Si vous pensez avoir un moyen de défense contre la plainte, vous pouvez consulter un avocat. Si vous pensez ne pas avoir les moyens de payer les honoraires d'un avocat, vous pouvez demander au greffier du tribunal des informations sur les endroits où vous pouvez obtenir une assistance juridique.

**Note relative à l'ADA :** L'Autorité judiciaire du Maine se conforme à la loi en faveur des Américains handicapés (ADA). Si vous avez besoin d'un aménagement raisonnable, contactez le coordinateur de l'accès aux tribunaux à l'adresse [accessibility@courts.maine.gov](mailto:accessibility@courts.maine.gov), ou un greffier.

**Services linguistiques :** Pour obtenir une assistance linguistique et des interprètes, contactez un greffier du tribunal ou l'adresse [interpreters@courts.maine.gov](mailto:interpreters@courts.maine.gov).

CONTIENT DES INFORMATIONS NUMÉRIQUES NON PUBLIQUES  
AUTORITÉ JUDICIAIRE DU MAINE

Date (mm/jj/aaaa) : \_\_\_\_\_

(Sceau du tribunal)

( Avocat du) requérant

Numéro d'inscription au

barreau (*le cas échéant*) ▶

Greffier

Adresse

Téléphone

ÉTAT DU MAINE

Comté

Le (date) \_\_\_\_\_, j'ai signifié la plainte et l'assignation au  
défendeur \_\_\_\_\_ en remettant une copie de celles-ci à  
l'adresse suivante :

au défendeur susnommé en main propre.

à (nom) \_\_\_\_\_, une personne d'âge et de discrétion  
convenables qui résidait alors à la résidence habituelle du défendeur.

à (nom) \_\_\_\_\_, qui est autorisé à recevoir la signification pour le  
défendeur.

par (*décrire l'autre mode de signification*) \_\_\_\_\_

Date (mm/jj/aaaa) : \_\_\_\_\_



Signature

Nom en caractères d'imprimerie

Agence

**Coûts de la signification :**

Signification : \$ \_\_\_\_\_

Voyage : \$ \_\_\_\_\_

Frais de timbre : \$ \_\_\_\_\_

Autre : \$ \_\_\_\_\_

**Total** \$ \_\_\_\_\_

**Note relative à l'ADA :** L'Autorité judiciaire du Maine se conforme à la loi en faveur des Américains handicapés (ADA). Si vous avez besoin d'un aménagement raisonnable, contactez le coordinateur de l'accès aux tribunaux à l'adresse [accessibility@courts.maine.gov](mailto:accessibility@courts.maine.gov), ou un greffier.

**Services linguistiques :** Pour obtenir une assistance linguistique et des interprètes, contactez un greffier du tribunal ou l'adresse [interpreters@courts.maine.gov](mailto:interpreters@courts.maine.gov).